



Syndicat
de la Magistrature



DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
FRANCE



Syndicat National de
l'Ensemble des Personnels
de l'Administration Pénitentiaire

Union
syndicale
Solidaires



Mort d'un enfant en prison ... nous ne l'acceptons pas !

Un mineur isolé étranger s'est suicidé, dans sa cellule, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, lundi 17 février 2020.

Sans se prononcer sur les motivations de ce terrible passage à l'acte, nous tenons à exprimer notre émotion.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons les politiques souvent discriminantes de la justice envers les mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s, notamment par un recours fréquent aux procédures accélérées qui aboutissent à un nombre important de décisions de privation de liberté.

En 2019, sur 4333 mineur.e.s déféré.e.s au tribunal pour enfants de Paris, 68% sont des mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s. A la maison d'arrêt de Fleury Mérogis, ils et elles représentent 45 % des adolescent.e.s incarcéré.e.s. Beaucoup le sont pour des délits dits « de subsistance » notamment dus à leur isolement et leur errance.

Ce n'est pas leur place. Les mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s sont des enfants et adolescent.e.s en souffrance : l'incarcération ne sera jamais une option acceptable pour celles et ceux qui ont avant tout besoin d'accompagnement éducatif.

Pourtant l'ensemble des professionnel.les de la justice et de la protection de l'enfance sont confronté.e.s au manque de solutions de protection pour ces enfants, trop souvent livré.e.s à eux-mêmes, ce qui provoque un sentiment majeur d'impuissance.

De plus, la spécialisation de certains services stigmatise les mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s. Elle conduit à une prise en charge de ces jeunes par des personnels isolés, en charge d'un cumul de situations lourdes, devant agir dans l'urgence et sans moyens, ce qui malgré leur engagement sans faille, nuit à la qualité de l'accompagnement apporté aux jeunes et ne facilite pas leur intégration.

Le suicide de cet adolescent vient percuter de façon tragique notre dénonciation de l'incarcération des enfants que nous continuerons à porter par tous les moyens possibles.

Aucune mort ne peut être banalisée.

Ne l'acceptons jamais.